



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Générale
des Finances Publiques**
Direction de l'Immobilier de l'Etat

Parc immobilier de l'Etat

03/02/2023

Sommaire

1.	Périmètre, contexte et sources du jeu de données relatif au parc immobilier de l'Etat	3
a.	Périmètre du jeu de données	3
b.	Contexte de la production du jeu de données et sources des données publiées	3
c.	Complétude et qualité des données du parc immobilier de l'Etat	4
2.	Dictionnaire des données	5

1. Périmètre, contexte et sources du jeu de données relatif au parc immobilier de l'Etat

a. Périmètre du jeu de données

Ce jeu de données produit par la direction de l'immobilier de l'Etat présente la liste détaillée des biens immobiliers (hors données confidentielles) dont l'Etat (services de l'Etat et établissements publics nationaux) est propriétaire et/ou occupant, que ces biens soient ou non-inscrits à l'actif du bilan comptable de l'Etat, complétées de différentes informations relatives à ces biens. Ces données sont contenues dans le système d'information immobilier de l'Etat piloté par la direction de l'immobilier de l'Etat.

Cette restitution, en date de référence du 31/12/2021, remplace désormais la restitution antérieurement produite par la DIE qui portait sur les seuls biens propriétés de l'Etat et occupés par l'Etat, inscrits à l'actif de son bilan comptable. Le parc du ministère des Armées ainsi que le parc de logements sont par ailleurs intégrés à la restitution. En revanche, le parc d'Etat du Ministère de l'Intérieur ainsi que celui du Ministère de Transition Écologique, exclus de la présente restitution, seront intégrés dans une prochaine mise à jour.

En complément, 16 données sont également ajoutées à la publication antérieure, notamment le type d'énergie utilisé pour le chauffage des bâtiments propriété de l'Etat et leurs surfaces, en application de la mesure 13 de l'annexe à la circulaire du Premier ministre n° 6145/SG du 25 février 2020 relative aux engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables.

b. Contexte de la production du jeu de données et sources des données publiées

L'Etat et ses établissements publics occupent un patrimoine immobilier de près de 94 millions de m² de surface bâtie et 40 000 km² de terrains non bâtis pour l'exécution de leurs missions de service public.

La gestion de ce parc immobilier est une fonction support et d'appui aux services de l'Etat et à ses établissements publics qui a vocation à s'incarner dans une politique publique à part entière.

La politique immobilière de l'Etat est une politique interministérielle mise en œuvre par la Direction de l'Immobilier de l'Etat. La fonction d'Etat propriétaire est exercée par ce service et, au niveau territorial, par les préfets, représentants locaux de l'Etat propriétaire.

La politique immobilière de l'Etat a plusieurs finalités :

- Mieux gérer le patrimoine de l'Etat pour en conserver la valeur par un entretien régulier, en réduire les coûts de fonctionnement et pouvoir le céder au meilleur prix, quand les biens ne sont plus utiles pour le service public ;
- Permettre à chaque administration de réaliser ses missions dans les meilleures conditions au meilleur coût pour la collectivité ;
- Améliorer les conditions de travail des agents publics et les conditions d'accès et de réception du public en adaptant l'immobilier de l'Etat aux besoins du service public ;
- Poursuivre l'intégration dans la définition de la politique immobilière de l'Etat des objectifs d'intérêt général comme la performance énergétique des bâtiments, leur accessibilité par les personnes handicapées ou bien la mobilisation du foncier public en faveur du logement.

Dans ce cadre, la direction de l'immobilier de l'Etat a l'obligation de tenir un inventaire du parc immobilier de l'Etat, dans une double finalité de connaissance du parc immobilier pour les besoins de la politique immobilière de l'Etat et de comptabilisation des actifs immobiliers au bilan de l'Etat.

Cette obligation découle de deux textes :

- Le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) dans une optique de politique immobilière de l'Etat (PIE). Le périmètre fixé par le CG3P inclut les biens propriétés et/ou occupés par les services de l'Etat et/ou des EPN ;

- La loi organique relative aux lois de finances afin d'alimenter les comptes de l'État.

L'inventaire immobilier consiste à décrire les biens immobiliers qui sont propriété de l'Etat, ainsi que ceux qui sont occupés par ses services sur le territoire national ou à l'étranger.

Au sein de cet inventaire physique, l'Etat estime chaque année la valeur des biens qu'il contrôle (dont il maîtrise les avantages économiques ou le potentiel de services futurs).

Les données de l'inventaire immobilier permettent d'alimenter d'une part les outils informatiques de la politique immobilière de l'Etat et d'autre part l'actif de l'Etat retracé à son bilan dans les immobilisations corporelles chaque fin d'année, pour les biens contrôlés.

Le support informatique de cet inventaire immobilier est le module RE-Fx de Chorus géré dans le cadre du système d'information financière de l'État (SIFE) et piloté par l'AIFE.

En complément de cet inventaire physique du parc immobilier de l'Etat, la direction de l'immobilier de l'Etat dispose de l'application Référentiel Technique (RT), servie par les gestionnaires immobiliers des ministères et des établissements publics de l'Etat pour les besoins de la mise en œuvre de la politique immobilière de l'Etat, qui porte les informations sur l'état technique, réglementaire et d'occupation ainsi que les données de consommation énergétique (provenant notamment de l'outil de suivi des fluides interministériel - OSFi) du parc immobilier.

c. Complétude et qualité des données

Le Système d'Information de l'Immobilier de l'Etat (SIIÉ) se construit progressivement depuis 2009 et son système de collecte et d'enrichissement de données continue d'évoluer. L'ancienne publication relative à l'inventaire immobilier de l'Etat donnait une vision comptable du parc immobilier de l'Etat (biens contrôlés) alimentée principalement par les données issues du module RE-Fx de Chorus. La nouvelle publication Parc immobilier de l'Etat donne pour sa part une vision bâtementaire du parc, enrichie de données issues de l'application RT.

Dans cette nouvelle publication certaines données sont obligatoires, d'autres dépendent des efforts de fiabilisation des services et opérateurs de l'Etat ou de campagnes de fiabilisation conduites sous l'impulsion de la DIE (déploiement de l'OSFI, reprise de données du système d'information d'un ministère ou opérateur de l'Etat, ...). Le taux de complétude peut donc varier selon les données considérées. Des données telles que le type de chauffage, la consommation énergétique des bâtiments, la réalisation du tri des déchets, ou l'identification des établissements recevant du public ne sont pas aujourd'hui renseignées de manière exhaustive.

L'initialisation de la publication en open-data et l'exposition des données du parc immobilier de l'État doivent participer à améliorer la quantité et la qualité des données renseignées. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts de fiabilisation fournis par les services des ministères ou les opérateurs de l'État. Par ailleurs, le décret tertiaire et la circulaire du premier ministre visant l'engagement de l'Etat dans des services publics écoresponsables doivent permettre d'améliorer la complétude des données de consommation, notamment à partir de la plateforme OPERAT de l'ADEME. Ces améliorations se matérialiseront dans les mises à jour annuelles du jeu de données du Parc Immobilier de l'État.

2. Dictionnaire des données

Nom	Description	Source
Code Chorus	Codes Chorus REFX d'identification des bâtiments et terrains : concaténation code région/code site/code bâtiment ou terrain	Chorus RE-Fx
ID	Identifiant unique du bien	Chorus RE-Fx
Désignation site	Libellé du site	Chorus RE-Fx
Désignation bâtiment/terrain	Libellé du bien	Chorus RE-Fx
Type	Usage majoritaire du bien	Chorus RE-Fx
Fonction	Usage majoritaire détaillé du bien	Chorus RE-Fx
Adresse	Adresse normalisée du bien (n° et rue)	Chorus RE-Fx
Ville	Ville de situation du bien	Chorus RE-Fx
Département	Code du département de situation du bien	Chorus RE-Fx
Code postal	Code postal de situation du bien	Chorus RE-Fx
Code INSEE	Code INSEE de situation du bien	Chorus RE-Fx
Libellé nouvelle région	Nom de la région	Chorus RE-Fx
Pays	Pays de situation du bien	Chorus RE-Fx
Latitude	Coordonnée de latitude du bien	Référentiel Technique, IGN
Longitude	Coordonnée de longitude du bien	Référentiel Technique, IGN
Ministère	Ministère occupant le bien	Chorus RE-Fx
Libellé gestionnaire	Libellé de l'occupant	Chorus RE-Fx
Type gestionnaire	Type de l'occupant	Chorus RE-Fx
Libellé propriétaire	Libellé du propriétaire	Chorus RE-Fx
Type propriétaire	Type du propriétaire	Chorus RE-Fx
Surface	Surface du bien (m ²)	Chorus RE-Fx, Référentiel Technique
Consommation	Consommation énergétique du bien (kWh d'énergie finale)	Référentiel Technique, OSFi
Type de chauffage	Type de chauffage du bien	Référentiel Technique
Etat de santé	Etat de santé générale du bien	Référentiel Technique
Année de construction	Année de construction du bien	Chorus RE-Fx, Référentiel Technique
Tri des déchets	Identification des biens impliqués dans le tri des déchets	Référentiel Technique
ERP	Identification des établissements recevant du publique	Référentiel Technique



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*